



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Office de développement
de l'économie agricole d'outre-mer

OCÉANE



ÉDITO

Mme Huguette Bello, présidente de la région Réunion, présidente de la conférence des régions ultrapériphériques de l'Union européenne

Je mesure toujours avec beaucoup de fierté le chemin parcouru par nos acteurs agricoles pour organiser les filières de producteurs et d'éleveurs, améliorer la productivité de nos exploitations et augmenter sans cesse la qualité et la mise en valeur de notre agriculture depuis le début des années 1970. L'agriculture réunionnaise et les produits issus de la terre sont ainsi les piliers fondamentaux de l'économie de La Réunion. Sans le travail de nos 7000 exploitations agricoles et de leurs 15 000 emplois, notre modèle de développement ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui. Nous leur devons une diversification réussie.

Une diversification fondée sur l'équilibre de notre modèle agricole bâti sur le socle de la filière canne confrontée à une crise historique. C'est pourquoi nous avons lancé l'initiative des Etats Généraux de la canne afin d'écrire une feuille de route vitale pour son avenir.

Reconnaissons aussi que notre agriculture est déjà engagée dans la transition écologique, grâce à l'adaptation de la production en milieu tropical et insulaire, atout qui devrait davantage être valorisé en notre qualité de Région ultrapériphérique européenne. On ne le dira jamais assez, ce sont nos agriculteurs qui nous nourrissent. Nous produisons en effet 73 % des fruits et légumes frais que nous consommons. C'est un travail bien sûr considérable mais le chemin vers la souveraineté alimentaire est encore long. Pour le démontrer, je cite très souvent l'exemple des 44 000 tonnes de riz que nous importons chaque année. ... Il nous faut travailler à accompagner notre production d'ail, d'oignons de carottes ou encore de pommes de terre. De même, notre marché local reste encore trop dépendant de nos importations de viandes malgré un travail remarquable de nos producteurs et éleveurs.

Dans un contexte de flambée des matières premières, notre souveraineté et notre sécurité alimentaires sont plus que jamais des enjeux de première importance. Les territoires qui font le choix de soutenir leur production locale contribuent à l'amélioration du niveau de vie de leurs populations. Ceux qui prennent le chemin inverse finissent par s'appauvrir et devenir dépendants. Nous, Réunionnais, avons choisi ! Ainsi, les acteurs réunionnais du monde agricole savent qu'ils peuvent compter sur le soutien constant de la Région. Dans le cadre de notre nouveau schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation, la « Nouvelle Economie », nous avons ainsi fait du soutien aux filières de productions locales une absolue priorité.

Mais notre souveraineté alimentaire dépend également largement de notre capacité à préserver notre foncier agricole. D'année en année, nos surfaces agricoles reculent. Notre agriculture a perdu 4000 hectares en l'espace de 10 ans, dont plus de 3000 plantés en canne. Or, notre agriculture est un facteur fondamental d'équilibre entre les territoires.

Dans le cadre de la révision de notre schéma d'aménagement régional, nous veillons scrupuleusement à la préservation de ces équilibres.

La lettre de l'ODEADOM - N°35

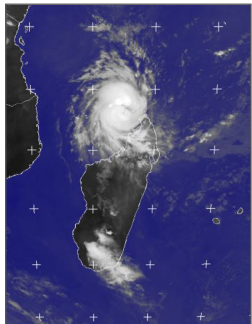
► SOMMAIRE ———— Décembre 2024

Editorial : Mme Huguette Bello, présidente de la région Réunion, présidente de la conférence des régions ultrapériphériques de l'Union européenne	p.1
Cyclone Chido à Mayotte. Une situation catastrophique, des dégâts encore largement à chiffrer	p.2
Conseil d'administration de l'ODEADOM de novembre 2024, Un office en ordre de marche	p.2
Programme POSEI européen, état des lieux, évolutions	p.2
Près de 7 M€ de crédits territorialisés mis en œuvre par l'ODEADOM pour soutenir des actions dans les départements	p.3
Lutte contre la vie chère, manifestations en Martinique le protocole d'accord	p.3
Aide à l'investissement contribuant à la transition agro-écologique spécifique pour les Outre-mer	p.3
RITA - L'animation nationale des Réseaux d'innovation et de transfert agricole fait son retour dans les territoires	p.4
Appui à la création de l'agence de développement des économies agroécologiques (ADEA) : l'État renforce son soutien à l'agriculture en Polynésie française.	p.4
Déplacement du directeur de l'ODEADOM à La Réunion 2-8 octobre 2024.	p.4
Rencontre publique d'Eurodom avec les Régions ultrapériphériques (RUP) à Bruxelles	p.4
Situation très tendue pour le sucre à la Réunion	p.5
Les Projets Alimentaires Territoriaux dans les territoires d'Outre-mer : une dynamique en plein essor.	p.5
Etudes ODEADOM	p.5
Soirée anniversaire de l'ODEADOM le 21 novembre	p.5
Les chambres lancent un programme de sensibilisation des agriculteurs au changement climatique.	p.6
A Saint-Pierre-et-Miquelon, le plan de développement de l'agriculture durable est adopté. Le premier PAT est signé.	p.6
Fête de la vanille à Mayotte.	p.6
Elaborer une typologie des exploitations agricoles des DOM	p.6
Succès du Salon agricole de Guyane, le SAREGA	p.6
CARNET : Agendas, Événements, Vie de l'établissement, Publications	p.7

J'ai confiance en nos acteurs locaux, j'ai confiance en notre intelligence collective et en notre capacité à travailler ensemble et c'est dans une logique de cohérence, que la Région Réunion souhaite récupérer, en 2028, la compétence agricole, inséparable du développement économique, de la filière agroalimentaire et de l'innovation. D'ici là, nous mobilisons nos compétences actuelles pour être aux côtés des femmes et des hommes engagés qui consacrent leur vie à garantir l'un de nos droits les plus fondamentaux : se nourrir. Nous sommes attachés à ce terroir qui fait notre fierté et qui est un élément majeur de notre identité. Je crois profondément au potentiel de développement de notre agriculture réunionnaise. Nos acteurs agricoles ont du talent, de la ténacité et un grand avenir.

1. Cyclone Chido à Mayotte. *Une situation catastrophique, des dégâts encore largement à chiffrer*

Le cyclone Chido a impacté l'île de Mayotte le 14 décembre 2024, occasionnant de très importants dégâts humains et matériels. Les rafales de vent ont atteint plus de 200 km/h arrachant de nombreuses toitures, détruisant une large part de l'habitat précaire de l'île et occasionnant de nombreuses dégradations sur le port, à l'aéroport et dans toute l'île.



L'ensemble des forces publiques ont été engagées dans les secours et la sécurisation des infrastructures. Des renforts ont été envoyés depuis la Réunion et des appuis sont acheminés depuis la métropole.

Mayotte est généralement plus épargné que les autres territoires par les phénomènes cycloniques, un événement de cette ampleur n'avait pas été enregistré depuis 90 ans. L'évaluation des dégâts débute dès le lendemain de la catastrophe et nécessitera encore du temps.

2. Conseil d'administration de l'ODEADOM de novembre 2024. *Un office en ordre de marche.*

Le conseil d'administration de l'ODEADOM s'est réuni à Montreuil les 21 et 22 novembre 2024 sous la présidence de Joël Sorres pour la session de fin d'année permettant d'adopter le budget mais aussi de débattre des évolutions pour le développement agricole des territoires ultramarins. C'est ainsi que les directeurs généraux de la DGPE du ministère en charge de l'agriculture et de la DGOM du ministère des Outre-mer ont annoncé la mise en place prochaine de groupes de travail consacrés aux enjeux majeurs qu'affrontent ces territoires.

Cette réunion du conseil a également été l'occasion de débats approfondis entre les membres autour du programme POSEI (cf. article sur le sujet).

Le conseil a également abordé :

- La mise en œuvre des projets financés à partir des crédits d'orientation territorialisés délégués par le ministère des Outre-mer, avec un dispositif qui fonctionne bien ;
- Les résultats des appels (cf. article dédié) à projets mis en place dans le cadre de la planification écologique dans les Outre-mer et le détail des prochains guichets qui seront spécifiquement consacrés aux Outre-mer. Le conseil a plaidé de nouveau pour une adaptation concertée de ces dispositifs pour qu'ils répondent aux enjeux spécifiques de tous les territoires sans exclusion ;
- Les évolutions du réseau RITA Outre-mer (réseau d'innovation et de transfert agricole)
- Le budget rectificatif 2024 et le projet de budget 2025 de l'ODEADOM, tous deux à ce stade en forte continuité avec ceux des années passées, budgets qui ont été adoptés à l'unanimité.

Cette séance du conseil d'administration sous la présidence de Joël Sorres a ainsi été particulièrement riche. Tous les territoires ultramarins avec lesquels travaillent l'ODEADOM étaient représentés, y compris Saint Pierre et Miquelon, Saint Martin et Saint Barthélemy. Les administrateurs ont réitéré le souhait de pouvoir se réunir à l'avenir à nouveau dans les territoires ultramarins pour concrétiser les échanges autour de l'appréhension du terrain et pour permettre des échanges inter territoires approfondis.



3. Programme POSEI européen, état des lieux, évolutions

A l'occasion du conseil d'administration de l'ODEADOM, un point actualisé sur le programme POSEI a été présenté par l'ODEADOM.

S'agissant du programme clos 2023, payé du 16/10/2023 au 15/10/2024 les éléments d'exécution ont fait l'objet d'une présentation générale. Ce sont 326,9 M€ qui ont été payés aux filières des Outre-mer, dont 273,8 M€ sur crédits FEAGA et 53,1 M€ sur crédits nationaux ("CIOM"). Le taux d'exécution global atteint 97,2 %. Le montant payé sur cet exercice FEAGA 2024 est en baisse de 1 % par rapport à l'exercice FEAGA 2023.

Par mesure, cela se répartit en 39 % pour la banane, 23 % pour canne/sucre/rhum, 19 % pour l'élevage, 10 % pour les filières végétales diversifiées, 7 % pour le RSA et moins de 1 % pour les mesures transversales.

Par territoire, la Martinique bénéficie de 113 M€, la Réunion de 118 M€, la Guadeloupe de 68 M€, Mayotte de 8,7 M€ et la Guyane de 8,4 M€. Les détails seront édités quand sera finalisé le "rapport annuel d'exécution" (RAE) transmis à la Commission européenne et publié par l'ODEADOM en février 2025.

Le programme 2024 est en fin d'exécution, les paiements ont débuté au 16 octobre 2024. Fin novembre 130 M€ étaient déjà payés (soit 49 % du budget FEAGA dédié). Le programme se clôt le 31 décembre 2024, les paiements courent jusqu'en octobre 2025.

Les propositions d'évolution du programme français pour 2025 ont été transmises à la Commission européenne fin octobre, avec des compléments encore attendus. La concertation autour de ces évolutions a été rendue plus complexe cette année avec les événements politiques de l'été qui ont imposé des solutions ad hoc. Néanmoins, plus de 50 propositions issues des territoires ont été retenues, sur les 120 propositions reçues. Le conseil d'administration a appelé à une évolution du calendrier de travail national pour permettre des débats plus ouverts et sereins sur ces modifications annuelles de programme.



Des posters et guides pour outiller les agriculteurs et les structures d'accompagnement dans la compréhension du POSEI

Promouvoir le POSEI dans les Points Accueil Installation et porter à connaissance des porteurs de projets agricoles le panel des aides possibles, c'est l'objectif que se sont données les chambres d'agriculture avec une série de posters et de guides simplifiés des aides POSEI. Rédigés avec l'appui de l'ODEADOM, ces supports permettront aux agriculteurs actifs qui souhaiteraient rejoindre une OP et aux porteurs de projet de mieux comprendre les conditions d'accès et d'optimiser leurs demandes d'aides. Composés de toutes les informations essentielles sur le programme POSEI, les guides seront mis à jour tous les ans à la suite des révisions du POSEI. Les posters sont disponibles sur le site des Chambres d'agriculture, les guides paraîtront début 2025.

4. Près de 7 M€ de crédits territorialisés mis en œuvre par l'ODEADOM pour soutenir des actions dans les départements

Les crédits d'orientation territorialisés délégués par le ministère des Outre-mer (COT) sont mobilisés à hauteur de 6.920 M€ pour la mise en œuvre des actions en faveur des filières au sein des différents DOM, et à caractère transversal (promotion, missions d'expertise et études).

En 2024, comme chaque année 100 % des engagements sont réalisés correspondant à environ 200 projets qui s'inscrivent dans le cadre des 5 axes fixés par le Conseil d'administration. La part consacrée à la structuration des filières reste prépondérante et stable, aidant au fonctionnement des structures collectives. Néanmoins s'observe un rééquilibrage des projets répondants au 4 autres objectifs pour 66 % du budget, l'amélioration des savoirs, le développement de l'alimentation locale, les projets partenariaux, la promotion notamment de l'agro-écologie, les investissements et l'amélioration des conditions de travail et développement de l'attractivité des métiers.

A noter que cette année une expérimentation a été engagée pour mettre en place un service de remplacement dans la filière laitière de la Réunion qui sera suivi avec attention.

Cinq projets interdom ont été retenus :

- RITA 3, poursuite de l'animation nationale,
- Participation des Outre-Mer à terre de JIM,
- Un projet de recherche et développement sur le maintien de la diversité zoo-génétique des élevages Brahman, (UEBB et coopératives d'élevage de Martinique et de Guyane),
- L'établissement d'une matrice de comptabilité sociale et environnementale en Guadeloupe et à La Réunion,
- La réalisation d'un documentaire "Archipels, terres de solution – Autonomie alimentaire dans la France d'Outre-mer".

Une étude ambitieuse inter territoire s'engage sous l'impulsion professionnelle de caractérisation de l'emploi agricole dans les DOM.

L'ensemble de ces projets constitue un succès collectif grâce à un partenariat actif entre l'établissement, les services des DAAF et le Ministère des Outre mer.

6. Aide à l'investissement contribuant à la transition agro-écologique spécifique pour les Outre-mer

Dans le cadre des crédits issus de la planification écologique, un dispositif d'aide est mis en place pour accompagner les exploitations d'Outre-mer, visant notamment à l'accélération de la transition vers une agriculture plus verte, plus performante, compétitive et permettant d'assurer la souveraineté alimentaire. Cette aide couvre les départements d'Outre-mer.

Le dispositif d'aide est financé par le Ministère chargé de l'agriculture dans la limite d'une enveloppe de 9,1 millions d'euros. Ce budget vient compléter, spécifiquement pour les départements d'outre-mer et pour les matériels annexés à la décision, les budgets alloués par les dispositifs précédents.

A l'ouverture du dispositif, un budget de 4,6 M€ est ouvert pour les départements de Mayotte, Guyane, Guadeloupe et Martinique. Une enveloppe complémentaire de 4,5 M€ complètera le budget. Détail du dispositif et décision correspondante sur le site de FranceAgriMer.

5. Lutte contre la vie chère, manifestations en Martinique.

Le protocole d'accord du 16 octobre.

Depuis septembre, la Martinique a vécu une série de manifestations, parfois violentes, structurées autour d'un thème générique de "lutte contre la vie chère". De fait, il existe, en Martinique mais aussi dans les autres territoires ultramarins, un important différentiel de prix avec la France hexagonale en raison de l'éloignement géographique, de l'étroitesse du marché et d'un nombre d'intermédiaires supérieur.

L'étude menée en 2022 par l'Insee fait apparaître un différentiel de prix à la consommation moyen de 14 % entre la Martinique et la France hexagonale. Cet écart atteint en moyenne 40 % pour les produits alimentaires, qui représentent 15 % des dépenses des ménages. Après de nombreuses rencontres, un "protocole d'objectifs et de moyens. Lutte contre la vie chère" a été signé le 16 octobre 2024 par l'État, la Collectivité Territoriale de Martinique, les élus locaux, les distributeurs présents en Martinique, les grossistes, les représentants des socioprofessionnels, le Grand port maritime et le principal transporteur. Ce protocole propose que soit examinée au cours d'une période de 36 mois, la mise en œuvre d'un ensemble d'actions définies autour de trois axes :

- Faire baisser les prix de plus de 6000 produits alimentaires en Martinique
- Agir en faveur de la baisse des prix de l'ensemble des produits de l'alimentation en Martinique
- Agir pour la refondation de notre modèle économique

Le secteur agricole et alimentaire est évidemment partie prenante du débat et notamment dans une approche de reconquête de la production locale et de la souveraineté alimentaire. C'est notamment dans ce cadre qu'a été acté la mise en place sous forme expérimentale du "contrat de transition et d'engagement agro écologiques" (CTEA) pour favoriser la structuration de la production locale, les circuits courts et des prix modérés pour les produits "peyi".

Les consommateurs devraient également bénéficier de l'ensemble des engagements pris en termes de modération et réduction des marges, de baisses des prix de ventes, de réductions de taxations. Certaines de ces dispositions ne pourront néanmoins prendre place dès le 1^{er} janvier dans l'attente d'une loi des finances adoptée pour la France en 2025.



7. RITA - L'animation nationale des Réseaux d'innovation et de transfert agricole fait son retour dans les territoires



Les participants du séminaire EcophytoDOM ont été conviés à des ateliers concoctés par les animateurs du RITA national (CDA France, ACTA, CIRAD). La thématique ? Le déploiement des innovations agricole dans les Outre-mer, l'une des lignes de force du plan d'actions

de cette troisième phase des RITA. Lors d'une immersion dans la "marmite du transfert", les invités ont pu se tester à l'élaboration de saynètes pour faire passer les messages techniques auprès des agriculteurs, confronter leurs points de vue lors de la construction de la "Fresque du transfert agricole" ou encore manipuler certains des modules d'IMPACTA, la boîte à outils d'évaluation de l'impact des projets agricoles.

L'animation nationale des RITA, cofinancée par l'ODEADOM, a également eu l'opportunité de participer aux Comités de pilotage régionaux (CPR) des RITA horticole, animal et canne. Temps forts des RITA régionaux, ces CPR font le point sur l'avancée des projets collectifs et esquissent, pour l'animation nationale des RITA, les futurs sujets de transversalité et de partage collectif entre les territoires ultramarins. L'animation des RITA reprend progressivement dans chacun des départements.

Notez dès à présent la date du vendredi 28 février, à laquelle se tiendra le colloque annuel des RITA.

8. Appui à la création de l'agence de développement des économies agroécologiques (ADEA) : l'État renforce son soutien à l'agriculture en Polynésie française.



Le ministère des Outre-mer et le Président de la Polynésie française, ont signé le 11 décembre 2024 une convention accordant un soutien financier de l'État à la création de l'agence de développement des économies agroécologiques en Polynésie française (ADEA). Ce soutien financier de 300 000 €, soit 35 799 523 F CFP, permettra de renforcer le soutien technique au profit des exploitants agricoles dans l'ensemble des archipels de Polynésie, et d'y décliner les trois grands axes du schéma directeur de l'agriculture 2021-2030 :

- Favoriser les pratiques innovantes et écologiquement intensives ;
- Encourager le développement de filières à haute valeur ajoutée et des productions à vocation exportatrice sur les marchés extérieurs ;
- Améliorer l'insertion des agriculteurs et éleveurs au sein de filières structurées et labellisées tout en limitant les incidences environnementales.

Cette signature vient confirmer l'engagement de l'État de renforcer son soutien au développement de l'agriculture, pour les 3 prochaines années, et d'une meilleure souveraineté alimentaire en Polynésie française.

9. Déplacement du directeur de l'ODEADOM à La Réunion 2-8 octobre 2024 au côté du président.

Le directeur de l'ODEADOM, Jacques Andrieu, s'est rendu en mission sur l'île de La Réunion en octobre 2024 pour une séquence riche de rencontres et de participation à des événements locaux, toujours au côté du président du conseil d'administration de l'office Joël Sorres.

Cela a permis de participer à la journée Agro-Fert'îles élevage et à la célébration des 50 ans de la CPPR, la coopérative porcine de La Réunion.

C'était aussi l'occasion de rencontres avec les services du Département et avec la Région Réunion pour laquelle la présidente Huguette Bello a tenu à recevoir le président du CA et le directeur et exprimer ses attentes et sa volonté d'investir fortement la question agricole et d'appuyer ce secteur.

Les visites ont été concentrées sur les 3 filières majeures, sucre, élevage, fruits et légumes, avec des sujets de préoccupation forts chez chacune et des alertes qui sont relayées au niveau national. La question de la très faible récolte de canne à sucre au cours de cette campagne est extrêmement inquiétante.

Le déplacement a donné également la possibilité de mesurer concrètement l'engagement des différents partenaires autour de l'agriculture : le centre du CIRAD accompagné du directeur du CIRAD Océan indien, et notamment le pôle 3P (pôle de protection des plantes), Ercane, la biofabrique La Coccinelle mais aussi le lycée agricole de Saint Paul. Sur les volets élevage et fruits et légumes, la mission a permis de visiter des exploitations, des entreprises, et de débattre avec les représentants, notamment autour des attentes pour l'évolution du programme POSEI. Le directeur et le président ont été accueillis à la distillerie Rivière du Mat et ont pu mesurer l'ensemble des investissements réalisés pour rénover l'outil de production, installer un méthaniseur et une centrale de cogénération, permettant d'avoir aujourd'hui une installation à énergie positive.

Que soient remerciés tous ceux qui ont permis que cette visite rapide et dense soit fructueuse, la DAAF notamment et tous ceux qui les ont accueillis.



10. Rencontre publique d'Eurodom avec les Régions ultrapériphériques (RUP) à Bruxelles

Le cabinet Eurodom a organisé à Bruxelles le 15 octobre 2024 une rencontre publique à l'occasion de son assemblée générale. Cela était un événement d'ampleur avec plus de 200 participants des différentes Régions ultrapériphériques (RUP de France, Espagne et Portugal), la présence de nombreux parlementaires nationaux ou européens ou de représentants d'exécutifs régionaux des RUP, des services de la Commission européenne. À noter les présences et interventions du vice-président du Parlement européen Younous Omarjee (Réunion) et du Commissaire à l'agriculture – non encore nommé à date - Christophe Hansen. Tous assurant une sensibilité forte pour les RUP et leur appui dans les mandatures à venir à la suite des éléments introductifs de fond de Gérard Bailly, président d'Eurodom.

La rencontre était structurée en deux ateliers : "Développement durable des RUP et adaptation au changement climatique à l'horizon 2050" et "Repenser les liens entre l'UE et ses RUP en faveur du développement des productions locales". Les débats ont été surtout l'occasion pour les différents représentants de souligner chacun les enjeux particuliers de leur territoire ou de leur filière.

L'ODEADOM, par la voix de son directeur, est intervenu sur la thématique générale du changement climatique, appuyée sur le séminaire ODEADOM/Cda France de 2023.

13. Etudes ODEADOM

L'ODEADOM, à travers son observatoire de l'économie agricole des Outre-mer, pilote plusieurs séries d'études destinées à éclairer les débats locaux et nationaux.

- Les études mise en place au niveau territorial ou interterritorial notamment par les DAAF. Quatre nouvelles études ont ainsi été lancées en 2024 dont une associant Guadeloupe et Réunion visant à l'évaluation environnementale et économique des filières élevage de ces deux départements, ultérieurement transposable. Cette année 2024 a vu également la finalisation de 9 études engagées au cours des exercices précédents.
- Les études nationales pilotées par l'office et associant les représentants de tous les territoires dans leur comité de pilotage. C'est dans ce cadre qu'a été finalisée l'étude relative à la structuration économique des filières des DROM. En 2024 est lancée à la demande des représentants professionnels une étude relative à l'emploi agricole dans les Outre-mer. La question de l'emploi est en effet identifiée comme un facteur clef, aujourd'hui très contraignant.
- Des études propres menées en interne par l'observatoire donnant lieu à des notes d'analyses. En 2024, 3 notes ont ainsi été réalisées : l'évaluation des concours publics à l'agriculture des Outre-mer ; les flux commerciaux des produits agricoles et agroalimentaires des DROM et le programme POSEI européen et son application en France. C'est dans ce cadre également qu'un travail a été mené avec les services statistiques du ministère de l'agriculture (SSP) permettant une analyse des concours publics à l'agriculture dans les DROM comparable à celle menée pour la France entière. Cela a donné lieu à une présentation dans le cadre de la commission des comptes de l'agriculture de la nation.

L'ensemble des résultats sont accessibles à tous et régulièrement mis en ligne sur le site internet de l'ODEADOM.

14. Soirée anniversaire de l'ODEADOM le 21 novembre. 40 ans au service des agricultures d'Outre-mer.

A l'occasion de la réunion du conseil d'administration, le président du conseil Joël Sorres et le directeur Jacques Andrieu ont souhaité organiser une soirée anniversaire de l'office qui fête ses quarante ans d'existence. Avec tous les administrateurs venus des territoires ultramarins, malgré la neige qui s'est abattue sur Paris, le personnel de l'office et les acteurs partenaires nationaux, la célébration a permis de nombreux échanges pour évoquer la naissance de l'établissement, son développement et la place unique qu'il tient au service des agricultures ultramarines.

Monsieur François-Noël Buffet, ministre des Outre-mer a fait à l'ODEADOM l'honneur de sa présence pour cette soirée et a confirmé toutes ses attentes pour cet établissement public au cœur de l'action gouvernementale pour soutenir les filières agricoles.

Le directeur a témoigné de l'engagement du personnel de l'ODEADOM au quotidien. Cet office est un regroupement de compétences, de matière humaine et de matière grise, avec une mission claire, un engagement, et une grande motivation. Ses agents ont dans leur travail cette volonté d'être présents et réactifs pour ceux qu'ils servent : les professionnels des filières agricoles et les administrations. Un grand merci pour leur dévouement, réitéré chaque jour.

La soirée a également été l'occasion de la remise de médailles de l'engagement ultramarin au président du conseil d'administration Joël Sorres, au directeur Jacques Andrieu par le ministre François-Noël Buffet et à Alice Grimaud, responsable du pôle agricole au bureau des politiques agricoles rurales et maritimes du ministère des Outre-mer.



On retiendra de la part d'Eurodom et de nombreux intervenants, un appel à une forte revalorisation du budget du POSEI avec des focus portés par chaque représentant (RSA, banane, sucre, Açores, ...), une consolidation du programme basé sur l'article 349 du traité avec appel à faire un usage plus large de celui-ci, des développements appelés par différents secteurs, POSEI forêt (Guyane), POSEI transport (Madère), POSEI pêche (Réunion). Les représentants nombreux de la Commission européenne sont restés prudents dans l'attente de l'installation de la nouvelle Commission en avançant les bilans et réalisations et en assurant de l'attention continue portée aux RUP.

11. Situation très tendue pour le sucre à la Réunion

La campagne sucrière de la Réunion est terminée avec le tonnage de cannes broyées le plus faible relevé depuis 75 ans soit 1,14 Mt. Malgré une richesse en sucre dans la moyenne (13,2), un taux de fibre record (17,19) et des soutiens importants portés par le POSEI et l'État, les revenus des planteurs de canne vont être affectés par cette très mauvaise campagne.

Le cyclone Belal (janvier 2024) suivi d'une période sèche intense à laquelle est confrontée l'île depuis 8 mois maintenant (déficit hydrique de - 29 % sur l'ensemble du territoire réunionnais ; 7^{ème} année la plus sèche depuis 53 ans sur la période de mai à octobre 2024) sont mis en avant pour expliquer ces mauvais résultats.

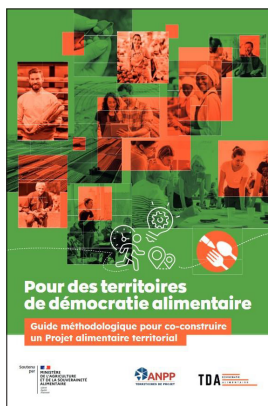
D'autres causes structurelles sont cependant à citer, notamment la difficulté à mettre en place un itinéraire technique adapté aux coûts des matières premières et à la disparition de l'homologation de certains herbicides, la difficulté à recruter de la main-d'œuvre agricole, mais également la diminution des surfaces agricoles (moins 336 hectares de canne déclarés à la PAC en 2024).

12. Les Projets Alimentaires Territoriaux dans les territoires d'Outre-mer : une dynamique en plein essor.

Plus d'une vingtaine de Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) sont labellisés dans les DOM et COM par le ministère de l'Agriculture. Le 18 octobre dernier, à l'occasion d'un webinaire organisé par France PAT qui a rassemblé 70 personnes, un nouvel état des lieux des PAT d'Outre-mer a pu être dressé, après celui élaboré en 2021 par l'ODEADOM. Articulé autour de présentations sur les enjeux de la souveraineté alimentaire, plusieurs retours d'expériences de PAT ultramarins ont été partagés autour de trois thématiques : justice sociale, structuration de filières et restauration collective. Ont notamment pu témoigner, le PAT du Bras Panon à La Réunion "Pour une alimentation durable et équitable", le PAT de la ville de Ducos en Martinique, et le PAT "Lizinsantral" porté par la communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre en Guadeloupe.

Les PAT sont des espaces de dialogue et de médiation, permettant de préserver les surfaces agricoles, de valoriser les productions locales, de lutter contre la précarité alimentaire et de placer l'alimentation au cœur des transitions. Ce sont des outils multifacettes pour la souveraineté alimentaire, offrant des nouvelles perspectives.

A travers leurs actions, les PAT d'Outre-mer ambitionnent de contribuer activement à la souveraineté alimentaire de chaque territoire. Retrouver les actes du séminaire et les contacts sur le site de France PAT.



15. Les chambres d'agriculture lancent un programme de sensibilisation des agriculteurs au changement climatique.

C'est une des premières suites opérationnelles du séminaire "agricultures ultramarines et Changement climatique" qui a eu lieu au Gosier (Guadeloupe) en 2023. Financées par l'ADEME sur des crédits de la Planification écologique, les chambres d'agriculture d'Outre-mer se mobilisent pour accompagner les agriculteurs ultramarins dans leur transition climatique. Près de 1 250 actions de sensibilisation et d'accompagnement auprès des agriculteurs sont prévues dans les 18 prochains mois. Ce projet marque une première à l'échelle interDOM et son objectif est clair : renforcer les compétences des conseillers agricoles et des agriculteurs ultramarins pour mieux appréhender les enjeux climatiques et les intégrer, à terme, dans le pilotage des activités agricoles et d'élevage. Réunions de terrain et formations à venir courant 2025.

16. A Saint-Pierre-et-Miquelon, le plan de développement de l'agriculture durable est adopté. Le premier PAT est signé.

Le dernier trimestre 2024 a permis de valider des projets pluriannuels en lien avec l'agriculture et l'alimentation de l'archipel. Le travail le plus important a été d'écrire la deuxième version du Plan de Développement de l'Agriculture Durable (PDAD) mené conjointement par l'unité agriculture de la DTAM, la CACIMA et le service économie et innovation de la Collectivité Territoriale. Ce PDAD d'une durée de 5 ans a été adopté à l'unanimité par les instances du territoire.

La Convention qui lie l'État et la CACIMA pour le financement du Projet Alimentaire Territorial a été également signée le 24 octobre par le Préfet Bruno André et Delphine Dagort, présidente de la CACIMA. Ce premier PAT du territoire a vocation à favoriser la production et la consommation locale et de stimuler des candidats à l'installation en agriculture. Ces deux dossiers visent, grâce à une bonne entente entre toutes les parties, à soutenir et à développer une agriculture locale et de qualité dans un territoire exigeant climatement.

Doit également être signalé le travail de concertation mené par le service de la DTAM en charge de l'agriculture avec les producteurs pour simplifier et actualiser les aides de l'État gérées par l'ODEADOM.



La présidente de la CACIMA Delphine Dagort et le Préfet Bruno André

19. Succès du Salon agricole de Guyane, le SAREGA

Le SAREGA, salon régional de l'agriculture de Guyane, a eu lieu après 7 ans d'absence les 18, 19 et 20 octobre 2024 au lycée agricole de de Matiti, organisé par la chambre d'agriculture. Avec un thème structurant : "Fiers d'être agriculteurs".

Il a réuni l'ensemble des acteurs du monde agricole local : les producteurs (agriculteurs, agro-transformateurs), les institutionnels et l'environnement de la profession (les organisations professionnelles agricoles, les financeurs, les structures d'accompagnement), les agro-fournisseurs (matériels, énergéticiens, ...), l'enseignement agricole, les restaurateurs.

17. Fête de la vanille à Mayotte.



L'association Saveurs et Senteurs de Mayotte (ASSM) a organisé au Pôle d'excellence rural (PER) de Coconi, la quatrième édition de la "Fête de la vanille" le 30 novembre et 1^{er} décembre. Plus de 50 exposants étaient présents pour vendre des produits issus de l'agriculture locale : vanille, épices, miel, chocolat, café, etc.. Plusieurs médailles ont été attribuées suite au concours organisé le 30 octobre au lycée des métiers des goûts et des saveurs de Kaweni (commune de Mamoudzou), en particulier pour la vanille noire. La qualité de cette dernière a été appréciée en utilisant le matériel de la salle d'analyse sensorielle du lycée. Ses élèves ont par ailleurs produit un travail de mise en valeur de la vanille dans la gastronomie locale : poisson et poulet cuisinés à la vanille, choux à la crème et chocolat à la vanille.

Après une phase de déclin, la filière vanille de Mayotte se réorganise autour de l'ASSM, créée en 2011, et qui porte un projet de structuration et de relance depuis 2017. Organisée depuis 2020, la fête de la vanille est devenue un événement incontournable de Mayotte et connaît un succès grandissant. De plus, des médailles sont désormais obtenues au Salon international de l'agriculture (1 en 2022, 1 en 2023, 2 en 2024, toutes d'argent), preuve de la montée en qualité de la production. L'ambition de l'ASSM, qui compte 48 producteurs contractualisés, est de commercialiser d'ici 5 ans 1,25 tonne de vanille noire à partir de 5 tonnes de vanille verte (220 kg de vanille verte en 2019, 750 kg en 2021, 1,4 t en 2022, 1,5 t en 2023 et 1,7 tonne en 2024). L'enjeu de taille pour l'île est de déployer une filière vanille de haute qualité, structurée, accompagnée techniquement et valorisée par une communication dynamique et ciblée. Le cahier des charges du logo RUP a été validé en COSDA au mois d'octobre.

18. Elaborer une typologie des exploitations agricoles des DOM

En 2022, le réseau des chambres, en partenariat avec les DRAAF et le ministère de l'agriculture, a réalisé, pour l'hexagone, la mise à jour et l'adaptation de la typologie INOSYS initiée lors du recensement agricole précédent en se basant sur le recensement de 2020.

Contrairement à la typologie OTEX, qui repose sur une logique de classement basée sur la PBS, la typologie INOSYS permet d'obtenir une vision plus précise de la diversité des exploitations agricoles. Afin de réaliser l'arbre typologique et les fiches associées pour les DOM les chambres constitueront dans chaque département un groupe d'experts locaux. Vous êtes intéressés pour participer aux travaux ? Contact : Lou Guillouard - lou.guillouard@apca.chambagri.fr



Le grand public est venu pour découvrir la production locale, acheter des produits agricoles, rencontrer les producteurs, voir des animaux. Au total près de 6 400 visiteurs se sont rendus à cette manifestation.

Les Services de l'Etat en Guyane étaient présents via la participation de la DGTM/DEAAF et du lycée agricole, notamment pour informer le public et les professionnels sur les missions de l'Etat en matière d'agriculture, d'alimentation et de forêt, le préfet de Guyane, Monsieur Poussier y a effectué une longue visite.

CARNET : Agendas, Évènements, Vie de l'établissement, Publications

Ça s'est passé ces derniers mois (mai septembre -2024), événements à venir.

Instances ODEADOM

- > Réunion du conseil d'administration de l'ODEADOM les 21 et 22 novembre 2024.
- > Les réunions prévues en juin et juillet du comité de pilotage stratégique et des comités sectoriels consacrées au programme POSEI ont été repoussées. Les comités ont été réunis en visioconférence le 5 octobre 2024.
- > Réunion du comité sectoriel canne à sucre le 22 octobre 2024 Comité de suivi du marché de la banane le 20 septembre et le 19 novembre 2024.

Évènements, réunions et rencontres

- > **Rencontres "Terres de Jim"** des jeunes agriculteurs à Mamirolle (Doubs) les 6, 7 et 8 septembre 2024 avec une délégation et un stand des différents territoires ultramarins.
- > **Inauguration de l'usine Ekwali** à Mayotte de process de fabrication d'engrais organiques le 25 septembre 2024.
- > **Réunion du groupe Outre-mer du CGAER** le 26 septembre.
- > **Mission ODEADOM** à La Réunion du 2 au 9 octobre 2024.
- > **Journée Agro Fertiles élevage** à La Réunion le 3 octobre 2024.
- > **Célébration des 50 ans de la CPPR** (coopérative porcine de la Réunion) le 5 octobre 2024.
- > **Comité national POSEI (CNP)** le 9 octobre 2024.
- > **Mission INAO à La Réunion relative aux signes de qualité**, du 8 au 11 octobre 2024.
- > **Assemblée générale d'Eurodom et rencontre publique à Bruxelles** le 15 octobre 2024.
- > **Journée relative aux PAT** (projets alimentaires territoriaux) dans les Outre-mer le 18 octobre 2024.
- > **Inauguration de l'unité Fraich'Man** de découpes de fruits et légumes de Midi Caraïbes en Guyane le 5 novembre 2024.
- > **Conseil d'administration et assemblée générale du CIRT DOM** le 6 novembre 2024 à Paris.
- > **Cérémonie de départ de Jacques Rouchaussé** qui quitte la présidence du CTIFL le 19 novembre à Paris.
- > **Session des chambres d'agriculture**, dernière de la mandature le 27 novembre 2024.
- > **Journée Impact PME de la CGPME** avec table ronde spécifique aux Outre-mer le 28 novembre.

Vie de l'établissement

- > **Réunion du comité social d'administration (CSA)** le 18 octobre 2024.
- > **Soirée anniversaire** du 21 novembre 2024 en présence du ministre des Outre-mer, des administrateurs de l'office, des personnels et des correspondants nationaux.
- > **Mise en place d'une lettre interne "l'ultramarin"**.

Mouvements à l'ODEADOM

- > **Dans les instances.**
- **Nomination de Yannick Fortunée** comme représentante de la Martinique au conseil d'administration de l'ODEADOM en octobre 2024.
- **Nomination de Xay Chang** représentant de Guyane au comité sectoriel végétal en septembre 2024.
- **Nomination de Ludovic Jacob** comme représentant de Guyane au comité sectoriel canne sucre rhum en septembre 2024.

Abonnement Electronique lettre Océane

En consultation sur le site de l'ODEADOM www.odeadom.fr la lettre Océane informe régulièrement sur les dossiers d'actualité agricole des Outre-mer, les événements, les rendez-vous. Pour vous abonner ou vous désabonner, merci de nous faire connaître vos nom, prénom, institution ou société, adresse électronique à l'adresse odeadom@odeadom.fr

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent.

Océane - Lettre d'information de l'Office de développement de l'économie agricole d'Outre-mer - 12, rue Henri-Rol Tanguy TSA 60006 - 93555 Montreuil cedex.
Tél. : 01 41 63 19 70 - odeadom@odeadom.fr - Directeur de la publication : Jacques Andrieu - Rédaction : Jacques Andrieu - Conception, réalisation : ABSINTHE - www.absintheandco.com

Dans les services.

Jean-Marc Ecoiffier, agent comptable de l'ODEADOM et responsable du groupement comptable associant FranceAgriMer, ODEADOM, INAO et Agence Bio quitte son poste au 31 décembre pour partir à la retraite. **Lydia Daigremont** lui succèdera au 1er janvier.

Rodolphe Jayet-Gendrot, fondé de pouvoir de l'agent comptable a quitté son poste pour devenir secrétaire général de l'INAO. **Jérôme Mélanie** lui succède comme fondé de pouvoir.

Laurence Grassart qui était cheffe de service grandes cultures de l'ODEADOM est partie rejoindre la DGAL. **Marie Ducamp** lui a succédé le 15 novembre, venant de la DGPE.

Ont rejoint l'office ces derniers mois : **Sarah Beaujour**, assistante de direction, chargée de communication (1er septembre), **Thomas Cuneo**, gestionnaire d'aides grandes cultures (1er septembre), **Muriel Kergreis** chargée de mission ressources humaines (15 octobre), **Clothilde Caron**, gestionnaire d'aides banane (2 décembre). Par ailleurs **Adeline Andres**, précédemment cheffe de projet pour la banane a pris le poste de cheffe de pôle élevage au service DIVA.

Ont quitté l'établissement : **Leslie Bonnal**, assistante de direction (1er octobre) et **Anaïs Ascione**, cheffe de pôle élevage (1er novembre). Au tournant de l'année **Mathilde Garcia**, contrôleuse, **Josselyn Dupré** et **Marthe Ouédraogo**, de l'observatoire, quitteront l'ODEADOM pour de nouvelles fonctions, ainsi que, un peu plus tard, **Vassili Atlanov** en charge du contrôle interne.

Mouvements autour de l'office

Ministres et cabinets des ministres

A l'heure de la publication de ce numéro, les nominations au sein du gouvernement Bayrou, ne sont pas encore finalisées.

Au sein du gouvernement Barnier, **Annie Gènevard** était ministre de l'agriculture de la souveraineté alimentaire et de la forêt (Directeur de cabinet, Philippe Gustin, chargé des sujets Outre-mer : Aurélien de la Noue). **François-Noël Buffet** était nommé ministre des Outre-mer (Directeur de cabinet Laurent Prévost, directrice adjointe Isabelle Richard, chargé des sujets agricoles André Pierre-Louis).

A Matignon, **Michel Cadot** était conseiller auprès du Premier ministre, **Michel Stoumboff** conseiller agricole, **Frédéric Joram** conseiller Outre-mer, appuyé par **Mikael Quimbert**.

Services Outre-mer

Jérôme Filippini qui était préfet de la Réunion a été nommé préfet de Corse. **Patrice Latron** lui a succédé à La Réunion.

M Yao Kouame a été nommé adjoint au chef de service d'économie agricole de Mayotte. Il était auparavant chef d'unité au SEA de la DDT des Charentes.

Décorations

Médaille de l'engagement ultramarin en date du 16 juillet 2024

Ont été nommés notamment :

Echelon or : **M. Bieuville** (François-Xavier), préfet ; **M. Guillotou de Kerever** (François), préfet ; **M. Veaux** (Frédéric), préfet. **M. Alfonsi** (Stanislas), administrateur de l'Etat.

Echelon argent : **Mme Claverie de Saint Martin** (Elisabeth), PDG du CIRAD, **M. Mauguin** (Philippe), PDG de l'INRAE.

Echelon bronze : **Mme Grimaud** (Alice), de la DGOM, **Mme Jaumier** (Sandrine), de la DGOM, **M. Kesteloot** (Philippe), président de l'IFIVEG, **M. Mahfoudhi** (Najib), de la DEB du ministère de l'écologie, **M. Pfister** (Vincent), de la DAAF Martinique.

Publications récentes ciblées

- > **Les soutiens à l'agriculture ultramarine** : Bilan 2023 Juillet 2024 - Note Observatoire EAOM n°2024 01.
- > **Les flux commerciaux des produits agricoles et agroalimentaires des DROM**, bilan 2023 Août 2024. Note Observatoire EAOM n°2024 02.
- > **Le programme POSEI européen et son application en France** Novembre 2024. Note Observatoire EAOM n°2024 03.
- > **Dossier « Agriculture ultramarine » en 6 articles de outremers 360°** paru du 28 octobre au 2 novembre 2024. Marie Christine Ponamale. Jean-Tenahe Faatau. Eline Ulysse. Réalisé par Marion Durand. **Sur le site outremers 360°**

Évènements, échéances à venir

- > **Elections aux chambres d'agriculture** : le scrutin se déroulera du 15 au 31 janvier 2025.
- > **Conseil d'administration de l'ODEADOM** le 21 février 2025.
- > **Salon international de l'agriculture (SIA)** du 22 février au 2 mars 2025.
- > **Colloque annuel des RITA** le 28 février (au SIA).
- > **Réunion des comités sectoriels ODEADOM en visioconférence** en mars 2025 et en présence à Montreuil début avril 2025.